TENNIS club MIRANDAIS RÉUNION DU CONSEIL D ADMINISTRATION (CA)	01/02/2024

Présents :, Brazzalotto Sylvain, Comet Benoît, Comet Natacha, Christol Mélanie, Gavello Jérôme, Strangeway David, Vignau Delphine, Wursching Tiphaine.

Absents : Nabti Didier, Duffort Sylvain, Sabathier Pierre

Ordre du jour :

1/ Point compta
2/ Point projet club
3/ Point sportif
4/ Point animation
5/ Divers

1/ Point compta :

*** Cotisations :**
Les cotisations des adhérents sont pratiquement à jour : il manque toujours 15 euros de paiement d'Hugo Decotte.

*** Sponsors :**
Cette année nous avons récolté 6810€ chez nos sponsors, il manque encore le paiement de la Casa del baguel.

*** Bar :**
Entre les mois de Novembre et décembre, 114 boissons sont sorties des stocks mais non réglées. Depuis début janvier, Delphine a mis en place des fiches par adhérent, c'est plus clair et il n'y a plus de boissons non payées.

*** Vitrine :**
- peu d'achats.
- cordage : David et Nicolas ont choisi de reverser au club les poses des cordages qu'ils effectuent. Delphine se charge d'acheter une nouvelle bobine de Black code.

*** Tombola :**
Cette année le TCM a proposé une tombola aux familles, il y a eu 26 grilles remplies pour 76 enfants licenciés.
Les recettes s'élèvent à 1276€ pour 1219€ de dépenses (26 t-shirt 875€, tourtes 188 € et rillettes 156€). Cela n'a engendré aucun frais pour le club, un bénéfice prévisionnel de 57 €.
Le CA propose de refaire cette opération l'an prochain en privilégiant des tee-shirts moins chers et donc plus abordables.
Delphine rappelle que le TCM étant en partenariat avec Tennispro et Tecnifibre, il est impératif de commander les textiles chez eux , mais bien entendu des produits moins onéreux existent.
Le CA propose de faire intervenir les sponsors pour participer aux financement pour une partie et pour le reste de faire une tombola classique.
Il faudra en rediscuter pour la saison prochaine.

*** Onélia :**
Un peu avant les fêtes le TCM a proposé une vente des produits de notre sponsor ONELIA.
Il n' y a eu que 3 commandes pour un montant total de 150€, qui a rapporté 30€ de bénéfices (20% des commandes).
Une prochaine vente va être lancée, Delphine se charge de la communiquer aux adhérents .

*** Subventions :**
- Cadichon : le TCM propose à chaque vacance scolaire une rencontre tennistique avec le centre aéré qui a demandé une subvention au Département : nous avons reçu un chèque de 150€.
- Mairie : 2 demandes ont été déposées pour la subvention annuelle de fonctionnement (1200€) et le fonds d'aménagement et d'équipement (3000€) pour l'éclairage.

*** Téléphone :**
Bouygues telecom a une offre « associations » à 20€ par mois contre 42€ actuellement chez Orange.
Le CA vote à l'unanimité le changement d'opérateur. Nicolas se charge des démarches.

2/ Point Projet club :

Delphine avec Jean Renaud a avancé sur le projet club. Delphine nous présente les actions qui ont été définies et validées oralement par David, à savoir :
- Axe 1 : maintenir l'esprit loisir : tournoi doubles, tournois parents/enfants, accueil des centres de loisirs, anniversaires au club.
- Axe 2 : Formation des jeunes : animer l'équipe pédagogique, augmenter le nombre de licenciés chez les plus jeunes, élever le niveau des adhérents.
- Axe 3 : améliorer les équipements du club : accès handicapés, embellissement de la cuisine, construction de 2 pistes de padel.

Pour l'axe 1, Delphine propose que Nicolas qui assure déjà ces actions, continue à les gérer.
L'axe 2 doit être géré par David qui doit proposer des actions concrètes.
L'axe 3 est géré par Delphine et Jean en lien avec la mairie. Une première rencontre s'est déroulée le 11 janvier dernier. La mairie a refusé de prendre une partie du terrain du rugby mais a proposé que le terrain de tennis sur lequel la tente est installé soit récupéré pour construire les 2 pistes. Sylvain et Delphine iront à la banque pour exposer notre projet.
L'implication de tous est essentielle sinon le projet club sera abandonné.

3/ Point sportif :

*** Coupe hiver :**
Pour l'instant une seule équipe sort de poules et se qualifie pour les demi finales.
Un forfait général a été demandé pour l'équipe de + de 55 ans messieurs. Cette catégorie ne sera plus inscrite.

*** TCE :**
- Peu d'équipes sont engagées cette année.
- Mélanie demande si pour les prochaines compétitions il serait possible d'envoyer par mail aux parents les tableaux des matchs afin qu'ils puissent mieux s'organiser.
Delphine se chargera de le faire.

* **Le groupe d'entraînement du jeudi des enfants de 18 à 19h30** pose toujours problème.
En effet ils se retrouvent à 11 joueurs. Malgré la présence de Tiphaine en renfort avec David, les parents estiment que ce grand nombre ne permet pas d'avancer dans l'apprentissage tennistique.

L'horaire aussi en semaine est très compliqué pour des enfants de cette âge, qui finissent tard et sont fatigués. Il ne faudra pas reproduire cela la saison prochaine.

*** Coupe de printemps / Pierre Claverie et Raquettes Dames :**
L'inscription à ces compétitions ne devrait pas tarder.
David est en charge de fournir au CA la constitution des équipes dans les 15 jours sachant qu'il a déjà travaillé dessus (par classement).
Delphine rappelle que le règlement stipule que les équipes doivent être construites par classement des joueurs, et demande à David de prendre cela en compte.

*** Stages** : David va proposer un stage pour les vacances de février et d'avril. Delphine communiquera l'information aux adhérents.

4/ Point animations :

*** Noël de l'école de tennis:**
Le samedi 24 décembre s'est déroulé une journée pour fêter noël avec les enfants du club.
La journée a été une réussite. Le CA propose de reconduire cette animation sous cette forme pour les prochaines années.

*** Petits AS :**
Le mercredi 24 janvier, s'est déroulé la sortie aux petits As.
Cette année, cette journée représentait le cadeau de Noël des enfants du club.
Malheureusement, très peu ont répondu présents, avec seulement 29 inscrits sur 76 enfants.
Le CA souhaite tout de même continuer à proposer cette sortie la saison prochaine.
Mais certains présents souhaiteraient qu'un autre cadeau de Noël soit fait comme les autres années.

*** Plateau galaxie :**
Le 10 février un plateau galaxie sera organisé sur la journée.
Le matin pour les balles rouges et oranges et l'après-midi pour les balles vertes et jaunes.
Nicolas se charge de l'organisation de cette journée en tant que juge arbitre
Delphine a envoyé un mail pour que les parents inscrivent les enfants.
Delphine demande aux membre du CA d'être présent sur cette journée pour aider mais aussi afin de créer des liens avec les parents présents.
Delphine se charge des courses pour le goûter du matin et celui de l'après midi, Sylvain se charge de prévoir les récompenses pour les enfants.

*** Doubles mixtes :**
Cette année un challenge doubles mixtes est organisé sur la journée du 25 février.
A ce jour 13 équipes se sont inscrites.
Un repas payant au prix de 10€ par personnes sera proposé.
Au menu : pâté , grillade (saucisse), patates grenailles et flan aux œufs. Le vin sera offert par le club.
Les autres boissons seront payantes.

*** Astrado**
Comme chaque vacances, nous recevrons sur nos terrains le centre aéré Astrado, cela est prévu le 21 févier.
Nicolas se chargera de les recevoir.

*** TMC dames :**
Il se déroulera le samedi 30 mars.

Delphine se charge de la communication, Nicolas se charge de la demande d'homologation et de l'organisation de la journée.

*** Soirée du Crédit Agricole :**
Cette année cette soirée est prévue le 1er Mars et se fera à la salle André Beaudran, plusieurs membres du CA représenteront le club.

5/ Divers :

- Lors de notre dernière réunion, il avait été rappelé à David de fournir son attestation d'Assurance RC pro. A ce jour ne l'ayant toujours pas reçu, Natacha rappelle à David de la fournir impérativement.
- Au mois d'octobre Aimie avait participé au stage initiateur. Afin de le valider elle devait fournir son diplôme du PSC1. David est en charge de le scanner et de l'envoyer par mail à Florian Ramonet le plus rapidement possible.
- Le CA souhaiterait avoir des retours des adhérents sur leur ressenti de cette saison. Pour cela un questionnaire anonyme leur sera envoyé et portera sur plusieurs sujets. Delphine se charge de le créer et de le communiquer.
- Jérôme est chargé d'organiser l'entretien du club house en créant un tableau de roulement avec le CA et les entraîneurs.
  Pour rappel :
  - toute personne utilisant le club lors des rencontres sportives ou après les entraînements doit impérativement le rendre propre, vaisselle lavée et rangée, bar et sol nettoyés, poubelles vidées.
  - Il ne faut pas oublier que les gâteaux achetés et les boissons en grande bouteille sont à la disposition des équipes lors des matchs et non pour les moments après entraînement.

- Nicolas a présenté à Delphine le système de fermeture du club de Marciac. Elle propose de le mettre en place au TCM. Il s'agit d'installer des boîtiers à clés connectés. Le CA valide cette solution à l'unanimité. Delphine se charge de les commander.

- Actuellement les adhérents du club réservent les terrains sur TENUP sans restriction particulière. Régulièrement des personnes non adhérentes du club ou licenciées dans d'autres clubs profitent de nos terrains par le biais de nos licenciés. Afin de palier à cela le CA demandent à Nicolas de modifier le paramétrage sur Adoc de sorte à indiquer obligatoirement avec qui on joue. Chaque licencié aura la possibilité d'inviter 10 personnes par an. Il reste toujours la possibilité pour ceux qui souhaitent venir plus régulièrement de prendre un accès terrain.

- Le bureau souhaiterait rajouter les points suivant sur le règlement intérieur :

1/ aucune remise famille ne sera appliquée sur les accès terrain.
2/ la remise famille ne s'applique que sur les mineur et les majeurs étudiants
3/ le format de réservation sur TENUP sera modifié avec l'obligation de stipuler les invités. 10 invités par an maximum.
4/ création d'un tarif pour un second cour collectif lorsqu'il reste des places.
Une fois le règlement intérieur modifié, il sera remis aux membre du CA pour le vote.

A Mirande, le

La Secrétaire,	La Présidente,
Natacha Comet	Delphine Vignau